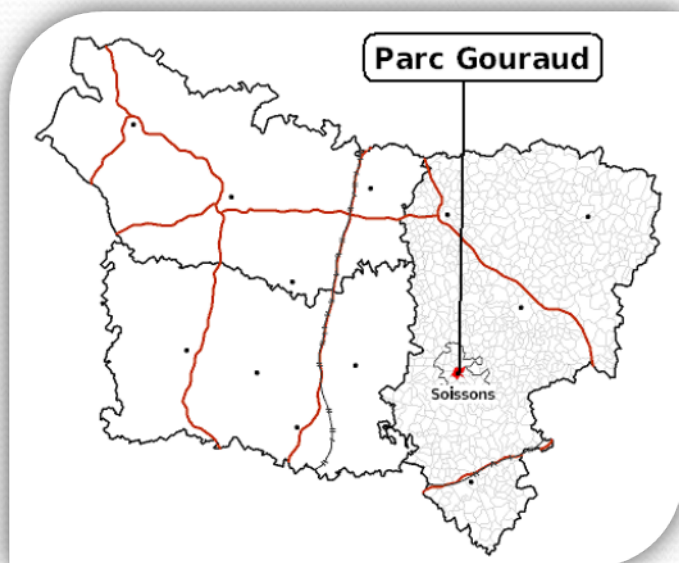


# Parc Gouraud



- **Implantation:** Soissons (02)
- **Maître d'ouvrage:** Communauté d'agglomération du Soissonnais
- **Intérêt:** intercommunal
- **Superficie:** 13ha pour 40 000m<sup>2</sup> de bureaux et d'activités
- **Coût total des opérations financées:** 10 315 321€ dont 2 248 189 € de FEDER
- **Liaisons:** 45 min de Roissy, centre ville Soissons
- **Vocation:** tertiaire, haute technologie, recherche, développement
- **Prix des locaux:** baux de 23 mois à des tarifs préférentiels pour la pépinière d'entreprise (à partir de 58€/m<sup>2</sup>) + location bâtiment les Alizées : 125€ HT/m<sup>2</sup> + vente bureaux bâtiment l'Envol : de 1620€ à 1950 €/m<sup>2</sup>

## Activités:

- Le parc Gouraud compte environ 90 entreprises dont de jeunes créateurs au sein de l'hôtel-pépinière « les ambassadeurs ».
- La création de la zone début 2000 fait suite au départ en 1993 du 67<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Depuis cette date, plusieurs projets ont été pensés, notamment une école de police. Cependant, ceux-ci ne s'étant pas concrétisés, la communauté d'agglomération a racheté les terrains à l'Etat dans le but de réhabiliter la caserne en parc tertiaire d'activités.
- Le parc Gouraud est situé en zone franche urbaine et ses entreprises bénéficient donc des avantages fiscaux s'y afférents (exonération des impôts sur les bénéfices, de la taxe foncière et de certaines charges et cotisations sociales). Pour cela l'installation de l'entreprise doit être effective avant fin décembre 2011.

# Parc Gouraud

## Accessibilité et déplacements internes :

- Le parc Gouraud est situé quasiment en centre ville de la ville de Soissons. Sa vocation tertiaire d'activités ne nécessite pas une accessibilité particulière comme d'autres zones d'activités pour les poids lourds par exemple. Les transports en commun sont présents, par nature, à proximité du site.
- Les trottoirs larges sont nombreux et suffisants et des passages piétons permettent de passer facilement des activités aux jardins et espaces de détente.
- Le parc n'est pas doté de pistes cyclables ce qui peut paraître regrettable d'autant que le stationnement des vélos est prévu. Cependant, ces derniers peuvent facilement circuler même si aucun espace ne leur est dédié dans la mesure où la voirie occupe peu d'espace. Les modes de déplacements doux sont donc amplement privilégiés.



*Présence de larges trottoirs*



*Sentes piétonnes traversant le parc*



*Stationnement vélos*

- Le parc possède des places de parkings payantes avec une durée maximum de stationnement de 2 heures. De plus, un parking aérien végétalisé a été construit, avec des tarifs préférentiels pour les entreprises de la pépinière.
- Du fait de son implantation en centre ville, son accessibilité est aisée grâce à son entrée située sur une des artères principales de Soissons, à savoir le boulevard Jeanne d'Arc.



## Parc Gouraud



*Parking aérien végétalisé*



*Places de parkings le long de la voirie*

### Qualité paysagère et pratique environnementale:

- Le parc Gouraud dispose d'une forte végétalisation ce qui en fait un lieu de vie et de détente où les riverains viennent se balader. De petits parcs sont ainsi implantés avec la mise en place de bancs par exemple. Les espaces publics sont fortement paysagers et traités avec le plus grand soin.



*Forte imprégnation végétale*



*Parc, espace de détente*

- Le parc s'intègre bien dans le tissu urbain, les bâtiments de l'ancienne caserne ont été réhabilités pour garder l'esprit du site, cher aux habitants de la ville. De plus, la technopôle a été divisée en 2 pour créer une Z.A.C, le parc Gouraud, et un lotissement dédié à des logements de standing ce qui connecte directement les activités à la vie des habitants.
- De plus, le site est situé face à l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes, classée monument historique. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est donc nécessaire pour préserver le site en cas de travaux.

# Parc Gouraud

- La pratique environnementale n'est pas véritablement prise en compte sur le parc. Cependant, le parking aérien est végétalisé et dispose de panneaux photovoltaïques sur son toit.

## Attractivité:

- La zone est très attractive notamment par la qualité de son paysage et par l'accueil de jeunes créateurs d'entreprises avec la pépinière. De plus les jeunes créateurs sont encadrés sur place par une personne travaillant pour la communauté d'agglomération.
- En revanche, aucun service aux entreprises n'est disponible sur place ce qui est regrettable pour une zone à vocation tertiaire.
- La zone est dotée du très haut débit.

## Atouts:

- Situation idéale en centre ville
- Forte qualité paysagère
- Accueil de jeunes créateurs d'entreprises en grand nombre
- Revitalise le centre ville de Soissons
- Noms de rue et d'immeubles novateurs représentant l'esprit du parc: « Les Ambassadeurs », « L'Envol », « Innovation »...

## Faiblesses:

- Absence de services aux entreprises
- Places de stationnement payantes
- Parc toujours en cours d'aménagement actuellement.



Plan de situation en 2010 [www.parc-gouraud.fr](http://www.parc-gouraud.fr)

Juillet 2010 - Conception et rédaction Julie Richard lors de son stage à la DREAL Picardie / service ECLAT